

DÉPARTEMENT
VAUCLUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 29/10/2025
Reçu en préfecture le 29/10/2025
Publié le 29 OCT. 2025
ID : 084-218400166-20251022-2025_47-DE

ARRONDISSEMENT
AVIGNON

COMMUNE DE BÉDARRIDES

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-47

**RAPPORT D'ACTIVITE 2024 – ACTIVITE OPERATIONNELLE ET BILAN DE LA
SAISON DES FEUX DE FORET AU 01/09/2025 DU SDIS DE VAUCLUSE**

NOMBRES DE MEMBRES				CONVOCATION	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents lors de cette séance	Ayant pris part aux présentes délibérations	Notification aux conseillers municipaux	Affichage
29	29	16	26	16/10/2025	16/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, se réunit, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Jean BÉRARD, **Maire**.

Étaient également présents : Isabelle DUCRY ; Daniel BOCCABELLA ; Magali ROBERT ; Benoit DAGAN ; **Adjoints au Maire** ;

Ainsi que : Jean-Claude RUSCELLI ; Anthony SUBER ; Christian TORT ; Marc DOVESI ; Odile PARRENO ; Julien LETOFFE ; Clotilde COUDENE ; Joël SERAFINI ; Isabelle IBANEZ ; Jean-Luc SANCHEZ ; Maryse TORT ; **Conseillers Municipaux** ;

Absents représentés lors du vote des délibérations :

Patricia NICOLAS	qui donne pouvoir à	Daniel BOCCABELLA
Nathalie KANTE	qui donne pouvoir à	Jean-Claude RUSCELLI
Magali DE FUENTES	qui donne pouvoir à	Magali ROBERT
Eva BOCCABELLA	qui donne pouvoir à	Marc DOVESI
Laurent MUS	qui donne pouvoir à	Odile PARRENO
Laure COMTE-BERGER	qui donne pouvoir à	Isabelle DUCRY
Jean-Yves LAUGIER	qui donne pouvoir à	Maryse TORT
Marie-Dominique SARRAIL	qui donne pouvoir à	Jean-Luc SANCHEZ
Antoine GARCIN	qui donne pouvoir à	Joël SERAFINI
Dominique CARRIE	qui donne pouvoir à	isabelle IBANEZ

Absents excusés, non représentés lors du vote des délibérations :
Gaëlle RICHARD ; Jean-Louis TARTEVET ; Michel PERRAND.

Secrétaire de séance :
Anthony SUBER



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse a adressé son rapport d'activité 2024 ainsi que son activité opérationnelle au 01 septembre 2025 et le bilan de la saison des feux de forêt au 01 septembre 2025.

Ces documents font donc l'objet d'une communication au Conseil Municipal pour en prendre connaissance.



SUR LE RAPPORT DE Jean BÉRARD, Maire ;
OUI l'exposé qui précède ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2024 ainsi que de l'activité opérationnelle et du bilan de la saison des feux de forêt au 01 septembre 2025 du SDIS de Vaucluse.

Pour copie conforme,

Date de publication, certifiée exécutoire le

Le secrétaire de séance,
Anthony SUBER



Le Maire,
Jean BÉRARD



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2025-47	RAPPORT D'ACTIVITE 2024 – ACTIVITE OPERATIONNELLE ET BILAN DE LA SAISON DES FEUX DE FORET AU 01/09/2025 DU SDIS DE VAUCLUSE	Pour :	26	UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes (16 Avenue l'euclères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication